# Compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage du 07/12/2010

# SITE NATURA 2000 FR9400611 « MASSIF DU RENOSO »

- La présentation par le Bureau d'étude Biotope du second volet du DOCOB : « Objectifs et Actions » ;
- Le recueil de l'avis des différents partenaires sur le Plan d'actions et la Charte Natura 2000 proposés ;
- La validation du DOCOB et la définition d'une stratégie de mise en œuvre des actions dont désignation de la structure animatrice de la mise en œuvre du DOCOB.

#### Liste des participants :

Nom prénom des participants	Structure
ACCORSI Jean-François	Chambre d'agriculture 2A
AMIDEI Félicia	DDTM 2A
ARDIET Loïc	Biotope
BATISTELLI Jean-François	Agriculteur
CATTEAU David	A Muntagnera
CHIAPPINI Jean-Luc (Président COPIL)	PNRC
D'ORNANO Catherine	Fédération de pêche
FERAL Camille	DREAL
GIFFON Jean-Baptiste (Maire de Bastelica)	Mairie de Bastelica
HUGOT Laetitia	CBNC / OEC
LEPAULMIER Patrick	PNRC
MATTEI Joseph	ONEMA
RECORBET Bernard	DREAL
SAGET Olivier	Fédération de pêche
SORBA Laurent	OEC
TAFANELLI Lucien	Conseil général 2A / APE
TORRE Mady	PNRC
UCCIANI Joseph	Conseil général 2A / APE
VALENTI Marion	Chambre d'agriculture 2A
VERSINI Michaël	Chambre d'agriculture 2A

#### Absents excusés:

Serge MARY (ATC) Fabrice TORRE (CRPF)

- M. Jean-Luc CHIAPPINI, Président du PNRC et Président du CoPil ouvre la réunion à 14h15 en remerciant les participants et M. le Maire de Bastelica.
- **M. GIFFON** remercie l'ensemble des personnes présentes et laisse la parole au Président du CoPil pour un rappel chronologique de l'élaboration du DOCOB et la présentation de l'ordre du jour.

# I. M. Jean-Luc CHIAPPINI fait les rappels suivants :

Le site Natura 2000, à cheval entre les départements de la Haute-Corse et de la Corse du sud, recoupe le territoire de 8 communes du PNR de Corse (Bastelica, Ciamannacce, Ghisoni, Frasseto, Guitera-Les-Bains, Cozzano, Palneca, Tasso). Il a été proposé en juillet 2003 comme Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre de la Directive « Habitats » de la CEE en raison de sa richesse écologique remarquable.

1. Arrêté n° 08-0071 (Préfet de Corse, Préfet de la Corse du Sud) du 28 janvier 2008 portant création et composition du Comité de Pilotage du Site Natura 2000 FR 9400611 « Massif du Renoso » (Directive Habitats).

## 2. Réunions du 18 novembre 2008 en Mairie de Bastelica

- Matin : Présentation du contexte Natura 2000 par M. Rogelet (Secrétaire général de la Préfecture de la Corse du Sud) et M. Recorbet (DREAL).

Présentation du site par le Bureau d'étude BIOTOPE, opérateur local chargé par l'Etat, DREAL, d'élaborer le Document d'Objectif du site (DOCOB) sous l'égide du Comité de Pilotage Local (COPIL).

Désignation de M. JL Chiappini (Président du PNRC) à la Présidence du Comité de Pilotage du site Natura 2000 et désignation du Syndicat mixte du PNRC comme Maître d'ouvrage du DOCOB.

- Après-midi : **1**<sup>er</sup> **COPIL** avec présentation d'un 1<sup>er</sup> état des lieux du site par la bureau d'étude Biotope, discussion et décision de prévoir une seconde réunion du COPIL dés achèvement de l'état des lieux et du diagnostic du site.

#### 3. Réunion du 24 février 2010 en Mairie de Bastelica : 2ème COPIL

Elle avait pour objet la validation:

- des diagnostics écologiques et socio-économiques ;
- des enjeux relevés sur le site ;
- des groupes de travail thématiques à constituer : « Truite et hydraulique », « Forêt : habitats et espèces d'intérêt communautaire», « Pastoralisme : habitats et espèces d'intérêt communautaire », « Tourisme et valorisation du site ».

Lors de ce COPIL, a été également restituée par l'Agence VISU Paysage l'étude de requalification paysagère de la station du Val d'Ese dont le PNRC a également la maîtrise d'ouvrage.

#### 4. Réunions techniques en 2010 des différents groupes de travail

Les 4 groupes de travail se sont réuni pour affiner les fiches actions qui figurent dans le second volet du DOCOB soumis à validation ce jour en 3<sup>ème</sup> réunion du CoPil.

#### II. Troisième COPIL du 7 décembre 2010

#### Le Président du CoPil rappelle l'ordre du jour :

- Présentation par le Bureau d'étude Biotope du second volet du DOCOB : « Objectifs et Actions » ;
- Recueil de l'avis des différents partenaires sur le Plan d'actions et la Charte Natura 2000 proposés ;
- Validation du DOCOB et définition d'une stratégie de mise en œuvre des actions dont désignation de la structure animatrice de la mise en œuvre du DOCOB.

M Loïc ARDIET, du bureau d'étude Biotope, mandaté par la DREAL Corse pour rédiger le DOCOB en appui du maître d'ouvrage (PNRC), remercie à son tour le Maire pour son accueil, le Président du PNRC pour l'organisation de ce CoPil, ainsi que l'ensemble des personnes ayant contribué à la réalisation de ce second volet du Document d'Objectifs Natura 2000 du site du Massif du Renoso.

# S'en suit un diaporama de présentation du second volet du DOCOB : « Objectifs et Actions ».

Le <u>tableau des enjeux</u> par Habitats d'Intérêt Communautaire et par Espèces d'Intérêt Communautaire est commenté

Les objectifs du DOCOB sont déclinés en <u>6 objectifs de développement durable</u>, <u>10 objectifs opérationnels</u> avec <u>5 thématiques d'actions</u> en découlant.

Le programme d'actions est composé de 20 mesures répondant aux 6 objectifs de développement durable. <u>Les mesures sont proposées en 20 Fiches Actions</u>:

Animer, assurer la gestion administrative et coordonner la mise en œuvre du document d'objectifs (Fiche Action AN1);

Assurer la prise en compte des enjeux du site dans les plans et programmes (Fiche Action AN2);

Encourager l'identification et au ferrage des porcs (Fiche Action VC1);

Informer régulièrement sur Natura 2000, l'avancement du Document d'objectifs et les mesures mises en œuvre (Fiche Action VC2);

Concevoir et mettre en place des panneaux d'information et de sensibilisation aux enjeux du site (Fiche Action VC3);

Reconquête de bassins versants introgressés par la souche de truite Domestique/Atlantique (Fiche Action GC1);

Marquage des arbres gîtes de manière pérenne (Fiche Action GC2);

Gestion pastorale (Fiche Action GC3);

Réouverture du sentier surplombant le plateau des pozzi (Fiche Action GC4);

Proposition d'extension du site Natura 2000 (Fiche Action GC5);

Préservation de l'habitat favorable à la Rosalie des Alpes (Fiche Action GC6);

Maintien de l'habitat favorable au Porte-queue de Corse (Fiche Action GC7);

7

Restauration des passages busés pour la Truite Macrostigma (Fiche Action GC8);

Contrôle et régulation du pâturage porcin sur les pozzine (Fiche Action GC9);

Monter un gestionnaire d'estive (Fiche Action GC10);

Poursuivre l'acquisition de connaissances sur la Truite corse par la réalisation d'analyses génétiques et suivis génétiques des stations de référence (Fiche Action SC1);

Suivi des stations de référence de Porte-queue de Corse (Fiche Action SC2);

Poursuite de l'acquisition de connaissances sur les populations de Buxbaumie verte (Fiche Action SC3);

Reconduction des 4 Réserves Temporaires de Pêche (Fiche Action R1);

Poursuivre le travail de surveillance (LIFE Truite). (Fiche Action R2).

#### Discussion

Laetitia HUGOT (Conservatoire National Botanique de Corse / OEC) mentionne l'espèce d'intérêt communautaire *Euphrasia nana* qui a été oubliée dans le diagnostic. Cette espèce est inféodée aux pelouses écorchées (Scaldalsole, Foce d'Astra, Pozzi...).

La partie élevage des mesures proposées fait ensuite l'objet de l'essentiel des discussions, soient les Fiches Actions « Encourager l'identification et le ferrage des porcs (VC1), « Gestion pastorale (GC3) », « Contrôle et régulation du pâturage porcin sur les pozzine (GC9) » et « Monter un gestionnaire d'estive (GC10) ».

Il apparaît que ces fiches doivent être sérieusement amendées, reformulées voire complétées par les services compétents (Chambre d'agriculture, ODARC) en liaison avec l'association A Muntagnera, le berger des Pozzi et la mairie de Bastelica.

Marion VALENTI et JF ACCORSI (Chambre d'agriculture 2A) proposent de soutenir et d'encourager les projets suivants :

- Formation d'un groupement des 8 éleveurs porcins concernés sur la commune de Bastelica (80% de la production) ;
- Projet « U Valdu », terrain d'environ 160 ha en aval de Bastelica qui pourrait être dédié à l'élevage porcin maîtrisé en alternative à la transhumance estivale au Val d'Ese.(Opportunité d'un appel à projets ODARC qui permettrait d'obtenir des financements PDRC pour les aménagements nécessaires)
- M. le Maire de Bastelica est favorable à ce projet sous réserve que le groupement d'éleveurs soit constitué.

La DREAL agrée également ce projet qui apporterait un plus pour le site N 2000. En conséquence, des financements annexes au titre de Natura 2000 pourraient intervenir en complément des fonds PDRC mobilisables pour ce type de projets. Il est donc important de mentionner ce projet dans le DOCOB.

### Fiches Actions supplémentaires à prévoir :

- Marion VALENTI suggère d'ajouter une Fiche Action pour le maintien et la réouverture des milieux (Tenir compte du protocole Coscione sur le brûlage dirigé et des remarques du CBNC pour la flore). Cette proposition est actée par la DREAL.
- Bernard RECORBET (DREAL) fait état des décisions récemment actées dans le cadre du Conseil scientifique Truite et propose d'ajouter une Fiche Action « Translocation de la Truite macrostigma sur 2 sites peu ou pas peuplés actuellement (1/ Ruisseau de Piscia /Tarmini au Val d'Ese 2/ torrent du Calderamolla).

#### **Conclusions:**

Le Président du CoPil propose, en conséquence de ces discussions et des amendements à apporter au document, de reporter l'approbation / validation du DOCOB à une prochaine réunion du CoPil que le PNRC organisera entre le 15 janvier et le 15 février 2011.

Il escompte d'autre part une plus grande participation des élus locaux et administrations membres du CoPil pour partager et légitimer le programme

d'actions en phase d'approbation.

Il demande que chaque organisme ce jour représenté fasse part très rapidement (Avant le 10 janvier 2011) de ses propositions d'amendement.

M. Jean-Luc CHIAPPINI remercie tous les participants pour leurs contributions et clôt la séance à 16H30.

NB : Contacts PNRC et Bureau d'étude BIOTOPE pour l'envoi des fiches actions amendées et des nouvelles fiches :

PNRC: Patrick Lepaulmier 04.95.51.79.09 06.71.66.07.37 plepaulmier@parc-naturel-corse.com

BIOTOPE: Pasqualine Vinet 04.95.38.05.01 pvinet@biotope.fr